

SG OPTION EUROPE

Société Anonyme au capital de 6.512.000 euros
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
341 369 833 RCS NANTERRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

SOMMAIRE

Comptes annuels	3
Rapport de gestion	44
Déclaration du PDG	50
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	51
Rapport sur les conditions de préparation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne	54
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	65

SG Option Europe

ETATS FINANCIERS ET ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2008

- A -	BILAN ET HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2008	3
- B -	COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008	7
- C -	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	9
	<i>Principales règles d'évaluation</i>	<i>10</i>
	<i>Tableau des filiales et des participations</i>	<i>15</i>
	NOTES AUX ETATS FINANCIERS	16
	Informations sur le Bilan	
Note 1 :	<i>Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe. Actions et autres titres à revenu variable.....</i>	<i>17</i>
Note 2 :	<i>Ventilation des titres de transaction, de placement et de participation selon la nature de l'émetteur.....</i>	<i>18</i>
Note 3 :	<i>Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme.....</i>	<i>19</i>
Note 4 :	<i>Créances sur les établissements de crédit par durée de vie résiduelle.....</i>	<i>20</i>
Note 5 :	<i>Créances sur la clientèle par durée de vie résiduelle.....</i>	<i>21</i>
Note 6 :	<i>Immobilisations corporelles et incorporelles.....</i>	<i>22</i>
Note 7 :	<i>Comptes de négociation, autres actifs et comptes de régularisation.....</i>	<i>23</i>
Note 8 :	<i>Dettes envers les établissements de crédit par durée de vie résiduelle.....</i>	<i>24</i>
Note 9 :	<i>Comptes de négociation, autres passifs et comptes de régularisation.....</i>	<i>25</i>
Note 10 :	<i>Ventilation selon durée résiduelle des dettes constituées par un titre</i>	<i>26</i>
Note 11 :	<i>Provisions pour risques et charges - Provisions réglementées.....</i>	<i>27</i>
Note 12 :	<i>Evolution des capitaux propres.....</i>	<i>28</i>
	Informations sur le Hors-Bilan	
Note 13 :	<i>Engagements de financement et sur titres.....</i>	<i>29</i>
	Informations sur le Compte de Résultat	
Note 14 :	<i>Produits et charges d'intérêts.....</i>	<i>30</i>
Note 15 :	<i>Revenus des titres à revenu variable.....</i>	<i>31</i>
Note 16 :	<i>Ventilation des commissions.....</i>	<i>32</i>
Note 17 :	<i>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.....</i>	<i>33</i>
Note 18 :	<i>Autres produits et charges d'exploitation bancaire.....</i>	<i>34</i>
Note 19 :	<i>Charges générales d'exploitation.....</i>	<i>35</i>
Note 20 :	<i>Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....</i>	<i>36</i>
Note 21 :	<i>Impôt sur les Sociétés.....</i>	<i>37</i>
	Autres Informations	
Note 22 :	<i>Engagements sur instruments financiers à terme et conditionnels.....</i>	<i>38</i>
Note 23 :	<i>Durée restant à courir des engagements sur instruments financiers</i>	<i>39</i>
Note 24 :	<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>40</i>
	Tableau des flux de trésorerie	41

A- BILAN ET HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

ACTIF			
(en Milliers d'Euros)		décembre-08	décembre-07
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.			
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	<i>Note 1</i>		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<i>Note 4</i>	22,786,658	22,165,328
A VUE		344,750	1,111,903
A TERME		22,441,908	21,053,425
CREANCES SUR LA CLIENTELE	<i>Note 5</i>	5,356	6,514
CREANCES COMMERCIALES			
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE		5,356	6,514
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS			
AFFACTURAGE			
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	<i>Notes 1,2</i>	4,656,358	9,704,219
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	<i>Notes 1,2</i>	10,770,085	12,668,802
PROMOTION IMMOBILIERE			
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	<i>Notes 2,3</i>	1,239	1,287
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	<i>Notes 2,3</i>	-	131,540
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D' ACHAT			
LOCATION SIMPLE			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<i>Note 6</i>	31	42
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<i>Note 6</i>	2	5
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE			
ACTIONS PROPRES			
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT	<i>Note 7</i>	193,818	450,439
AUTRES ACTIFS	<i>Note 7</i>	32,159,865	66,152,152
COMPTES DE REGULARISATION	<i>Note 7</i>	13,189,677	8,562,087
TOTAL DE L'ACTIF		83,763,089	119,842,415

PASSIF			
(en Milliers d'Euros)		décembre-08	décembre-07
BANQUES CENTRALES , C.C.P.			
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	Note 8	24,558,568	29,241,593
A VUE		846,657	1,995,466
A TERME		23,711,911	27,246,127
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	Note 5	551,832	17,300
COMPTES D'EPARGNE A REGIME SPECIAL		-	-
A VUE		-	-
A TERME		-	-
AUTRES DETTES		551,832	17,300
A VUE		17	58
A TERME		551,815	17,242
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRES	Note 10	14,917,029	11,749,142
BONS DE CAISSE			
TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE ET TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES		14,917,029	11,749,142
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
AUTRES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE			
AUTRES PASSIFS	Note 9	33,809,289	69,419,080
COMPTES DE REGULARISATION	Note 9	2,393,834	5,169,217
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT	Note 9	38,783	120,520
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 11	7,303,961	3,927,627
DEPOTS DE GARANTIE A CARACTERE MUTUEL			
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX			
DETTES SUBORDONNEES			
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	Note 12	189,793	197,937
CAPITAL SOUSCRIT	Note 12	6,512	6,512
PRIMES D'EMISSION	Note 12	18,224	18,224
RESERVES	Note 12	4,200	4,200
ECARTS DE REEVALUATION	Note 12		
PROVISIONS REGLEMENTEES	Note 11		
SUBVENTIONS D' INVESTISSEMENT			
REPORT A NOUVEAU	Note 12	123,000	9
RESULTAT DE L'EXERCICE	Note 12	37,857	168,991
TOTAL DU PASSIF		83,763,089	119,842,415

HORS BILAN		décembre-08	décembre-07
(en Milliers d'Euros)			
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	<i>Note 13</i>	5,824,059	8,603,142
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		4,640,242	2,133,592
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		-	-
ENGAGEMENTS SUR TITRES		1,183,817	6,469,550
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	<i>Note 13</i>	8,420,493	16,523,194
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		7,199,410	10,488,855
ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
ENGAGEMENTS SUR TITRES		1,221,083	6,034,339

B- COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

COMPTE DE RESULTAT			décembre-08	décembre-07
	(en Milliers d'Euros)			
+	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	Note 14	5,421,644	930,593
-	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	Note 14	1,922,296	1,292,788
+/-	OPERATIONS SUR TITRES A REVENUS FIXES	Note 14	306,000	275,776
+/-	OPERATIONS DE PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES	Note 14	226,515	228,532
+	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	Note 15	-	37
+	COMMISSIONS (PRODUITS)	Note 16	24,272	18,973
-	COMMISSIONS (CHARGES)	Note 16	46,636	50,608
+/-	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	Note 17	3,188,107	661,078
+/-	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES			
+	AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	Note 18	728	393
-	AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	Note 18	5,391	8,668
PRODUIT NET BANCAIRE			204,729	210,980
-	CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION	Note 19	27,489	45,349
-	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		14	11
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION			177,226	165,620
+/-	COÛT DU RISQUE		-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION			177,226	165,620
+/-	GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	Note 20	1,496	16,503
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			178,722	182,123
+/-	RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 24	110,410	-
+/-	IMPÔT SUR LES BENEFICES	Note 21	30,454	13,133
+/-	DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES	Note 11		
RESULTAT NET			37,857	168,991

C - ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS 2008

PRINCIPES COMPTABLES & METHODES D'EVALUATION

Les comptes individuels de SG Option Europe sont présentés conformément aux dispositions du règlement 2002-04 du Comité de la Réglementation Comptable applicable aux entreprises d'investissement dès le 1er janvier 2002, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis par la profession bancaire française.

Les méthodes d'évaluation prennent en compte, pour la majorité des opérations, l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Les opérations réalisées dans le cadre des activités de marché sont généralement évaluées à leur valeur de marché. Lorsque les marchés sur lesquels sont négociés ces instruments ne présentent pas une liquidité suffisante, l'évaluation à la valeur de marché est corrigée pour intégrer une décote prudentielle.

De plus, les évaluations déterminées à partir de modèles internes font l'objet d'une décote (Reserve Policy) calculée en fonction de la complexité du modèle utilisé et la durée de vie de l'instrument financier.

Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit. Ces créances comprennent également les opérations de pensions livrées sur titres avec les établissements de crédit.

Une opération est classée dans la catégorie "au jour le jour" lorsque sa durée initiale est au plus égale à un jour ouvrable. Au-delà d'une durée initiale supérieure à un jour ouvrable, l'opération est classée dans la catégorie "à terme".

Les intérêts courus sur les créances sont inscrits dans les comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Portefeuille titres

Le règlement 90-01 du Comité de la réglementation bancaire modifié par le règlement 2005-01 du comité de la réglementation comptable et l'instruction 90-03 de la Commission bancaire définissent les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres.

Les titres sont classés en fonction de :

- la nature du revenu : le revenu attaché aux titres peut être fixe ou variable.

Les titres à revenu fixe sont représentés par des titres à taux d'intérêt fixe et des titres participatifs

institués par la loi du 3 janvier 1983. Ce sont donc principalement des obligations, des bons du Trésor, des titres de créances négociables, et des titres similaires, que leur taux soit fixe ou révisable.

Les titres à revenu variable sont tous les autres, essentiellement des actions. Ce sont donc des titres pour lesquels le revenu est tributaire des résultats de l'émetteur et de la décision de distribution.

-l' intention de détention : il est possible de classer les titres en six catégories ou portefeuilles qui correspondent à autant de motivations : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme. Les titres peuvent faire l'objet d'un transfert d'un portefeuille à un autre.

L'enregistrement comptable des titres est effectué lors du transfert de propriété qui généralement correspond à la date de règlement et de livraison. Entre la date de négociation des titres et leur transfert de propriété, l'engagement d'achat ou de vente est enregistré dans un compte de hors bilan "Titres à recevoir / à livrer".

a) Titres de transaction

Ce sont des titres négociables sur un marché actif, notamment par la présence d'établissements mainteneurs de marché qui assurent des cotations permanentes de cours acheteurs et vendeurs dont les fourchettes correspondent aux usages de marché, et dont les prix de marché ainsi accessibles sont représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Ces titres sont dès l'origine, acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme.

Les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne sont pas reclassés dans une autre catégorie comptable, et continuent à suivre les règles de présentation et de valorisation des titres de transaction jusqu'à leur sortie de bilan par cession, remboursement intégral, ou passage en pertes.

A la clôture de l'exercice, ils sont évalués sur la base de leur valeur de marché. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Résultat net des opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction figurent également au sein de cette rubrique.

b) Titres de placement

Ce sont des titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres visés au paragraphe 3 bis du règlement 90-01 (c'est-à-dire : titres de participation, parts dans les entreprises liées...).

* Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, ou à leur valeur d'apport. Si les titres proviennent du portefeuille de transaction, ils sont enregistrés au prix du marché le jour du transfert.

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent.

Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation qui peut être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

Au 31 décembre 2008, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

* Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais exclus et, concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Produits d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation et, dans le cas de titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, cette provision peut être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et ne peuvent venir compenser les moins-values des autres titres.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique du compte de résultat "Résultat net des opérations financières".

Au 31 décembre 2008, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

c) Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance. A cette intention s'ajoute l'obligation de leur affecter des ressources

globalement adossées ou encore de les protéger par une opération de couverture sur un marché d'instruments financiers à terme.

Ils sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement et ne donnent pas lieu à constitution d'une dotation pour dépréciation, hormis lorsqu'il existe un risque de défaillance de l'émetteur ou de revente avant l'échéance

Au 31 décembre 2008, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

d) Titres de l'activité de portefeuille

Il s'agit d'investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

Aucun titre de cette nature ne figure au bilan de clôture.

e) Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Il s'agit des titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise répondant aux critères suivants :

- titres de sociétés intégrées globalement ou proportionnellement ou émis par les sociétés mise en équivalence ;

- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec la société détentrice, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;

- titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision ;

- titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle du Groupe.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évaluées à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de payer pour acquérir ces titres avec le même objectif de détention.

Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse des trois derniers mois. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Les dotations et reprises de provisions ainsi que les plus ou moins values de cession de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique «Gains nets sur actifs immobilisés».

f) Autres titres détenus à long terme :

Ils représentent les investissements réalisés sous forme de titres par la société dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec la société émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Au 31 décembre 2008, aucun titre n'entrant dans cette catégorie n'est inscrit au bilan de la société.

g) cas particulier des EMTN structurés émis par SG, SGA et SG Effekten enregistrés parmi les titres de transaction.

SG Option Europe détient dans le portefeuille de titres de transaction des EMTN structurés émis par SG, SGA et SG Effekten en vue d'assurer la liquidité du marché sur ces titres. Le financement de cette activité est constitué de dépôts à terme interbancaires indexés, conclus avec les sociétés émettrices, dont les indexations répliquent parfaitement celles des EMTN structurés détenus par SG Option Europe.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de réévaluation lorsqu'elles font l'objet de réévaluation.

D'une manière générale, les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire ou dégressive:

Logiciels : 3 ans (fiscalement sur 1 an)

Matériel de bureau et Informatique : 5 ans

Mobilier : 10 ans

Agencement des constructions : 20 ans

Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes: dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit. Ces dettes intègrent les opérations de pension livrées sur titres avec les établissements de crédit.

Les intérêts courus sur l'ensemble de ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de charge.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titres sont ventilées selon le support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés au bilan parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique «Intérêts et charges assimilés».

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont définies par le règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable relatif aux passifs est applicable aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002.

En application de ce règlement, les provisions pour risques et charges sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés précisément. Un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie attendue de celui-ci.

Opérations en devises

Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ».

Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées en respectant les éventuels décalages intervenant entre la facturation et l'exécution effective du service et donnent lieu à une régularisation afin que les charges et produits acquis à l'exercice lui soient effectivement rattachés.

Gains et pertes sur actifs immobilisés

Ce poste regroupe les plus ou moins values de cession ainsi que les dotations nettes aux provisions sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement et immobilisations d'exploitation.

Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du Produit net bancaire.

Charge fiscale

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3% et de 0% pour les plus values à long terme exceptées la quote-part de 5% imposée au taux de droit commun.

Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les Bénéfices des sociétés de 3,3 % après abattement de 763.000 EUR.

Les crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers sont portés en déduction du montant de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Ces opérations portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la réglementation bancaire et de l'instruction 88-01 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Il convient de distinguer deux cas en matière de comptabilisation des résultats afférents à ces instruments.

a) Opérations de couverture affectée :

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés au compte de résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. Dans le cas où ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc), ils sont comptabilisés en " résultat net des opérations financières " dans la rubrique "résultat sur instruments financiers à terme ".

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits « prorata – temporis » au compte de résultat. Ils sont inscrits en " résultat net des opérations financières " dans la rubrique " résultat sur instruments financiers à terme ".

b) Opérations isolées :

Ces opérations incluent, d'une part des instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé, d'autre part, des instruments (tels que les dérivés de crédit, options complexes...) qui, bien que négociés de gré à gré sur des marchés dont la liquidité est moindre, sont inclus dans des portefeuilles de transaction. Ces opérations sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture ; en l'absence de marché liquide, cette valeur est généralement déterminée à partir de modèles internes. Ces valorisations sont corrigées le cas échéant d'une décote prudentielle (Reserve Policy) déterminée en fonction des instruments concernés et des risques associés et intégrant :

- une valorisation prudente de l'ensemble des instruments, qu'elle que soit la liquidité du marché,
- une réserve estimée en fonction de la taille de la position et destinée à couvrir le risque d'emprise,
- une correction au titre de la moindre liquidité des instruments et des risques de modèles dans le cas des produits complexes ainsi que des opérations traitées sur des marchés moins liquides (car récents ou plus spécialisés).

Par ailleurs, pour les opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts négociées de gré à gré, la valeur de marché intègre le risque de contrepartie et la valeur actualisée des frais de gestion futurs.

Les gains ou pertes latents ou réalisés correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice. Ils sont inscrits au compte de résultat en "résultat net des portefeuilles de négociation".

Les pertes et profits relatifs à certains contrats conclus dans le cadre notamment des activités de trésorerie gérées par la salle des marchés afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêts, sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou « prorata temporis », selon la nature de l'instrument. En fin d'exercice, les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision pour risques dont la contrepartie est enregistrée en « résultat net des portefeuilles de négociation ».

Evènements significatifs

Le Groupe SOCIETE GENERALE a mis à jour les 19 et 20 janvier 2008 des activités non-autorisées et dissimulées d'une ampleur exceptionnelle portant sur des prises de positions directionnelles réalisées principalement courant 2007 et début 2008 par un trader en charge d'activités de marché sur des instruments dérivés « plain vanilla » sur indices

boursiers européens. L'identification et l'analyse de ces positions, les 19 et 20 janvier 2008, ont permis d'identifier que le trader avait enregistré certaines opérations non-autorisées et dissimulées dans des portefeuilles SGOE, ce qui a conduit SGOE à les clôturer dans les meilleurs délais dans le respect de l'intégrité des marchés. L'analyse de ces activités non-autorisées a permis d'établir que les mécanismes de dissimulation ont été utilisés dans SGOE uniquement en janvier 2008. Le débouclage de ces opérations directionnelles prises dans le cadre des activités non-autorisées et dissimulées a conduit à matérialiser une perte de 110 410 K€ avant impôt qui est constatée en résultat sur l'exercice 2008

Filiales et participations (1)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB ou Chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations										
1. Filiales										
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1. Filiales non reprises au \$ A										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères (1)										
2. Participations non reprises au \$ A										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1

EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE,
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

(en Milliers d'Euros)	December-08				December-07
	Titres de Transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Total	Total
Effets publics & Valeurs assimilées					
Titres de Créances Négociables	-	-	-	-	-
Obligations & autres titres à revenu fixe					
Obligations (y compris les titres empruntés, hors titres prêtés)	4,656,358	-	-	4,656,358	9,704,219
Obligations prêtées	-	-	-	-	-
Obligations - Positions vendeuses	-	-	-	-	-
Sous-Total	4,656,358	-	-	4,656,358	9,704,219
Actions & autres titres à revenu variable					
Actions (y compris les titres empruntés, hors titres prêtés)	7,867,070	-	-	7,867,070	8,198,897
Actions prêtées	2,903,014	-	-	2,903,014	4,469,905
Actions - Positions vendeuses	201,893	-	-	201,893	352,045
Sous-Total	10,568,191	-	-	10,568,191	12,316,757
Total Général	15,224,550	-	-	15,224,550	22,020,976

NOTE 2

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DE PARTICIPATION
SELON LA NATURE DE L'EMETTEUR

(en Milliers d'Euros)	December-08				December-07
	Etablissements de crédit	Etat	Autres	Total	Total
Titres de Transaction					
Obligations	1,581,823		3,074,535	4,656,358	9,704,219
Titres à revenu fixe autres qu'obligations				-	-
Titres à revenu variable	1,495,244		9,274,841	10,770,085	12,668,802
Titres - Positions vendeuses	172,258		29,635	201,893	352,045
Sous-Total	2,904,809	-	12,319,741	15,224,550	22,020,976
Titres d'investissement					
Obligations	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe autres qu'obligations	-	-	-	-	-
Titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-	-
Titres de Placement					
Obligations	-	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-	-
Titres de Participation					
Titres de participation	-	-	1,239	1,239	1,287
Parts dans les entreprises liées	-	-		-	131,540
Sous-Total	-	-	1,239	1,239	132,827
Total Général	2,904,809	-	12,320,980	15,225,789	22,153,803

NOTE 3

TITRES DE PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES TITRES
DETENUS A LONG TERME

(en Milliers d'Euros)	VALEUR BRUTE						PROVISIONS				Net Bilan déc.-07	Net Bilan déc.-08
	Valeurs au 31-déc.-07	Acquisitions	Variation du cours	Réduction de capital	Cessions	Valeurs au 31-déc.-08	Stock au 31-déc.-07	Dotations	Reprises	Stock au 31-déc.-08		
<i>Titres de participation</i>	1,287	-	48	-	-	1,239	-	-	-	-	1,287	1,239
Cotés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Non Cotés	1,287	-	48	-	-	1,239	-	-	-	-	1,287	1,239
<i>Parts dans les entreprises liées</i>	144,587	-	-	-	144,587	-	13,047	13,047	-	-	131,540	-
Cotés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Non Cotés	144,587	-	-	-	144,587	-	13,047	13,047	-	-	131,540	-
<i>Autres titres détenus à Long Terme</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Non Cotés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	145,874	-	48	-	144,587	1,239	13,047	13,047	-	-	132,827	1,239

NOTE 4

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
SELON LA DUREE DE VIE RESIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	December-08					December-07
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Total
Créances à vue						
Comptes ordinaires débiteurs	33,573	-	-	-	33,573	153,999
Comptes et prêts au jour le jour	311,176	-	-	-	311,176	957,905
Créances rattachées	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	344,750	-	-	-	344,750	1,111,903
Créances à terme						
Comptes et prêts à terme	4,261,707	715,141	7,349,777	10,093,688	22,420,313	21,016,736
Créances rattachées	10,081	1,934	66	9,514	21,595	36,688
Sous-Total	4,271,788	717,075	7,349,843	10,103,202	22,441,908	21,053,425
Total Général	4,616,537	717,075	7,349,843	10,103,202	22,786,658	22,165,328

NOTE 5

CREANCES SUR LA CLIENTELE
PAR DUREE DE VIE RESIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	December-08					December-07
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Total
Autres concours à la clientèle	5,356	-	-	-	5,356	6,514
Total Général	5,356	-	-	-	5,356	6,514

DETTES SUR LA CLIENTELE
PAR DUREE DE VIE RESIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	December-08					December-07
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Total
Dettes à vue	13	4			17	58
Autres dettes à terme	551,151		664		551,815	17,242
Total Général	551,164	4	664	-	551,832	17,300

NOTE 6

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ETAT DES MOUVEMENTS PAR CATEGORIES

(en Milliers d'Euros)	ACTIF IMMOBILISE					AMORTISSEMENTS					Net Bilan December-08	Net Bilan dec-07
	Valeurs brutes 31-déc.-07	Acquisitions	Virement de poste	Cessions	Valeurs brutes 31-déc.-08	Montants au 31-déc.-07	Dotations	Virement de poste	Reprises	Montants au 31-déc.-08		
IMMOB. INCORPORELLES	862	-	-	-	862	820	11	-	-	831	31	42
Immob. incorp. En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immob.incorp.- Logiciels externes	862	-	-	-	862	820	11	-	-	831	31	42
IMMOB. CORPORELLES	645	-	-	-	645	640	3	-	-	643	2	5
Agencements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique, Mobilier	645	-	-	-	645	640	3	-	-	643	2	5
Total Général	1,507	-	-	-	1,507	1,460	14	-	-	1,474	33	47

COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(en Milliers d'Euros)	December-08	December-07
COMPTES DE NEGOCIATION		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	37,620	178,604
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les sociétés de Bourse	156,199	271,835
Sous-Total	193,818	450,439
AUTRES ACTIFS		
Primes sur instruments conditionnels achetés	31,469,621	65,270,939
Dépôt de garantie versés pour compte propre	573,134	715,667
Autres débiteurs divers	116,208	162,367
Créances rattachées	901	3,179
Sous-Total	32,159,865	66,152,152
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF		
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	11,630,397	5,846,393
Comptes d'ajustement hors bilan sur titres de transaction	392,404	156,403
Charges constatées d'avance	57	30
Perte à étaler sur plusieurs exercices	-	-
Produits à recevoir	11,411	13,249
Comptes de régularisation divers	1,155,408	2,546,012
Sous-Total	13,189,677	8,562,087
Total Général	45,543,359	75,164,678

NOTE 8

**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
SELON LA DUREE DE VIE RESIDUELLE**

(en Milliers d'Euros)	décembre-08					décembre-07
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Total
Dettes à vue						
Comptes ordinaires créditeurs	44,557	-	-	-	44,557	387,652
Comptes et emprunts au jour le jour	802,099	-	-	-	802,099	1,607,814
Dettes rattachées	-	-	-	-		
Sous-Total	846,657	-	-	-	846,657	1,995,466
Dettes à terme						
Comptes d' emprunts à terme	11,566,360	4,620,754	2,364,251	5,121,291	23,672,656	27,185,850
Dettes rattachées	10,332	12,409	12,082	4,433	39,255	60,277
Sous-Total	11,576,692	4,633,163	2,376,333	5,125,724	23,711,911	27,246,127
Total Général	12,423,349	4,633,163	2,376,333	5,125,724	24,558,568	29,241,593

NOTE 9

COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(en Milliers d'Euros)	December-08	December-07
COMPTES DE NEGOCIATION		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	25	20,274
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les sociétés de Bourse	38,758	100,246
Sous-Total	38,783	120,520
AUTRES PASSIFS		
Primes sur instruments conditionnels vendus	31,877,049	66,200,289
Dettes sur titres de transaction empruntés	1,894,512	3,196,557
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts	3,923	6,314
Fournisseurs	81	30
Dettes sociales & fiscales	634	-
Impôt sur les sociétés	30,388	15,548
Autres créiteurs	2,703	341
Sous-Total	33,809,289	69,419,080
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
Comptes d'ajustement sur devises		-
Comptes d'ajustement sur intruments financiers à terme	1,188,238	1,109,822
Comptes d'ajustement sur autres éléments de hors-bilan	3,774	2,252
Produits constatés d'avance	19,337	17,504
Charges à payer (hors créances et dettes rattachées)	53,129	64,844
Comptes de régularisation divers	1,129,356	3,974,795
Sous-Total	2,393,834	5,169,217
Total Général	36,241,905	74,708,817

NOTE 10

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE VENTILÉES SELON LA DURÉE RESIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total au 31-Dec-08	Total au 31-Dec-07
Bons de Caisse	-	-	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	38,940	164,454	2,673,710	7,218,530	10,095,635	6,757,624
Emprunts obligataires	53,033	420,826	3,393,165	954,370	4,821,394	4,991,518
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Total dettes représentées par un titre	91,973	585,281	6,066,876	8,172,900	14,917,029	11,749,142
<i>Solde non amorti des dettes représentées par un titre</i>	<i>3,337</i>	<i>10,201</i>	<i>59,787</i>	<i>16,956</i>	<i>90,281</i>	<i>103,608</i>
Total prix de remboursement des dettes repr. par un titre	95,310	595,481	6,126,662	8,189,856	15,007,310	11,852,750

NOTE 11

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
PROVISIONS REGLEMENTEES

(en Milliers d'Euros)	31-Dec-07	Dotations	Reprises	31-Dec-08	31-Dec-07
Provisions pour risques et charges					
Provisions sur Instruments Financiers à Terme de Gré à Gré	3,926,784	7,303,365	3,926,784	7,303,365	3,926,784
Provision pour suspens	843	597	843	597	843
Sous-Total	3,927,627	7,303,961	3,927,627	7,303,961	3,927,627
Provisions réglementées					
Provisions pour amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-	-
Total Général	3,927,627	7,303,961	3,927,627	7,303,961	3,927,627

NOTE 12

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société s'élève à 6 512 0000 Euros et est composé en 407.000 actions de valeur nominale de 16 euros
 La société SGOE est détenue par GENEFINANCE à hauteur de 99.99%, elle-même détenue à 99.99% par SOCIETE GENERALE.

(en Milliers d'Euros)	Situation nette au 31 décembre 2006	Affectation du résultat au 30 mai 2007	Situation nette au 31 décembre 2007	Affectation du résultat au 30 mai 2008	Situation nette au 31 décembre 2008
Capital social	6,512	-	6,512	-	6,512
Prime d'émission	18,224	-	18,224	-	18,224
Sous-Total	24,736	-	24,736	-	24,736
Réserve légale	651	-	651	-	651
Autres réserves	3,549	-	3,549	-	3,549
Report à nouveau	7	1	9	122,991	123,000
Sous-Total	4,207	1	4,209	122,991	127,200
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	28,943	1	28,946	122,991	151,937
Distribution		185,002		45,999	
Résultat de l'exercice	185,003		168,991	-	37,857
Total des capitaux propres	213,946	185,002	197,937	168,991	189,793

NOTE 13

HORS BILAN
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET SUR TITRES

(en Milliers d'Euros)	December-08	December-07
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Engagements reçus d'Etablissements de crédit	7,199,410	10,488,855
Engagements donnés aux établissements de crédit	4,640,242	2,133,592
ENGAGEMENTS SUR TITRES		
Titres de transaction à livrer	992,239	5,983,091
Titres à livrer - Interventions à l'émission	228,844	51,248
Titres de transaction à recevoir	1,183,817	6,469,550
Titres à recevoir - Interventions à l'émission		

NOTE 14

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

(en Milliers d'Euros)	Charges bancaires		Produits bancaires		Solde Dec-08	Solde Dec-07
	Dec-08	Dec-07	Dec-08	Dec-07	Total	Total
Opérations avec les Ets de crédit						
Intérêts sur les comptes courants	4,726	3,458	20,611	19,877	15,886	16,420
Intérêts sur prêts et emprunts à terme	1,905,094	1,260,015	5,392,482	876,403	3,487,388	383,612
Intérêts sur prêts et emprunts indexés						
Opérations sur titres	7,499	28,425	7,293	31,380	206	2,955
Sous-total	1,917,318	1,291,897	5,420,386	927,660	3,503,068	364,237
Opérations avec la clientèle						
Intérêts sur les comptes courants	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur prêts et emprunts à terme	-	251	0	153	0	98
Intérêts sur prêts et emprunts indexés	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres	4,978	639	1,258	2,779	3,720	2,140
Sous-total	4,978	890	1,258	2,933	3,720	2,042
Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe						
Intérêts sur titres de transaction	-	-	23,576	57,318	23,576	57,318
Intérêts sur titres de placement			-	-	-	-
Charges sur dettes constituées par des titres	329,576	333,094	-	-	329,576	333,094
Sous-total	329,576	333,094	23,576	57,318	306,000	275,776
Autres intérêts, charges et produits assimilés						
Intérêts sur emprunt et prêt de titres	67,077	74,637	293,592	303,169	226,515	228,532
Divers					-	-
Sous-total	67,077	74,637	293,592	303,169	226,515	228,532
Total Général	2,318,949	1,700,519	5,738,813	1,291,080	3,419,863	409,439

NOTE 15

REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

(en Milliers d'Euros)	décembre-08	décembre-07
Dividendes sur actions sur titres de transaction		
Dividendes sur titres de participation		37
Total Général	-	37

NOTE 16

VENTILATION DES COMMISSIONS

(en Milliers d'Euros)	Charges		Produits	
	décembre-08	décembre-07	décembre-08	décembre-07
Commissions sur opérations avec les établissements de crédit				
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	105	105	698	
Commissions sur opérations avec la clientèle				
Commissions sur opérations sur titres	31,147	35,566	22,171	17,753
Commissions sur opérations de change				
Commissions sur engagements de garantie				
Commissions sur instruments financiers à terme	15,383	14,937	1,403	1,220
Commissions sur engagements sur titres				
Frais sur prestations de services financiers	-	-		
Total Général	46,636	50,608	24,272	18,973

NOTE 17

GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION
VENTILATION DES RESULTATS SUR TITRES ET CHANGE

(en Milliers d'Euros)	décembre-08		décembre-07	
	Pertes	Gains	Pertes	Gains
Résultats sur titres de transaction	5,007,274	1,740,720	3,233,446	2,108,380
Résultats sur titres de placement				
Plus-values de cession	-	-	-	-
Reprise de provisions	-	-	-	-
Moins-values de cession	-	-	-	-
Dotation nette aux provisions	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Résultats sur opérations de change	222,044	164,847	25,166	18,042
Solde net des résultats sur titres et change	- 6,805,191	-	- 1,117,942	-

VENTILATION DES RESULTATS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME SELON TYPE DE MARCHE

(en Milliers d'Euros)	décembre-08		décembre-07	
	Pertes	Gains	Pertes	Gains
Opérations sur les marchés organisés et assimilés				
Opérations fermes	2,600,441	138,976	1,678,045	60,723
Opérations conditionnelles	55,192,328	131,515,983	31,156,130	113,418,441
Opérations de gré à gré				
Opérations fermes	3,637,454	3,399,665	881,084	1,110,443
Opérations conditionnelles	82,559,018	12,551,700	85,365,307	6,269,979
Sous-total	143,989,240	147,606,324	119,080,567	120,859,587
Solde net des opérations sur instruments financiers	-	3,617,084	-	1,779,020
Solde en bénéfice des opérations des portefeuilles de négociation		-		661,078
Solde en perte des opérations des portefeuilles de négociation	- 3,188,107		-	

Le solde net de la dotation/reprise aux provisions pour Reserve Policy est intégré au "Solde net des opérations sur instruments financiers".
Ce montant représente au 31 décembre 2008 une charge nette de -5 555 KEUR.

NOTE 18

AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en Milliers d'Euros)	décembre-08	décembre-07
Autres produits d'exploitation bancaire		
Produits divers d'exploitation bancaire	728	393
Total	728	393
Autres charges d'exploitation bancaire		
Charges diverses d'exploitation bancaire	5,391	8,668
Total	5,391	8,668

NOTE 19

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en Milliers d'Euros)	décembre-08	décembre-07
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	- 0	-
Autres produits	- 0	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	27,489	45,349
FRAIS DE PERSONNEL		
Salaires et traitements		-
Charges sociales	6	- 13
Impôts, Taxes et versements assimilés	- 0	1
Rémunérations variables	- 0	1,444
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS		
Impôts et taxes	7,544	4,188
Services extérieurs hors prestations du groupe	893	15,840
Services extérieurs facturés par le groupe	19,047	23,890
Total Général	27,489	45,349

Note 20

Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en Milliers d'Euros)	décembre-08	décembre-07
Gains ou pertes sur cessions d'actifs corporels ou incorporels affectés à l'exploitation.	-	-
Solde en bénéfice ou perte des opérations :	1,496	16,503
Titres de participation	-	-
Plus values de cessions	0	11,584
Moins values de cessions	0	397
Dotations nettes aux provisions	-	-
Autres titres détenus à long terme	-	-
Plus values de cessions	-	-
Moins values de cessions	-	-
Dotations nettes aux provisions	-	-
Parts dans les entreprises liées	1,496	5,317
Plus values de cessions	1,496	-
Moins values de cessions	-	-
Dotations nettes aux provisions	0	5,317
Total Général	1,496	16,503

Information sur la TUP

Suite à la décision prise lors de l'assemblée générale du 30 mai 2008, SOFOM filiale à 100 % de SGOE a fait l'objet d'une Universelle de Patrimoine. Le bonus de confusion s'élève à 1 496 Keur.

IMPOT SUR LES SOCIETES

(en Milliers d'Euros)	décembre-08	décembre-07
Résultat comptable avant impôts	178,722	182,123
Ventilation de la charge d'impôt		
Charge fiscale courante	- 30,454	-
Subvention d'IS du groupe d'intégration fiscal	-	-
Charge fiscale sur résultat exceptionnel	-	-
Ajustements N-1	-	13,133

Depuis 1994, SG Option Europe appartient au périmètre d'intégration fiscale de la Société Générale.

Réconciliation entre le taux d'imposition normatif et le taux d'imposition effectif

Résultat comptable avant impôts	178,722	182,123
Taux normal d'imposition court terme applicable aux sociétés françaises (incluant contribution de 3,3 %)	34.4%	34.4%
Opérations non fiscalisées et autres différences permanentes	6.5%	-10.7%
Effet des résultats Long Terme		-2.1%
Autres différences sur base d'imposition	-21.3%	
Autres impacts sur charge fiscale	-2.6%	-14.4%
Taux d'imposition effectif	17.0%	7.2%

Note 22

ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

(en Millions d'Euros)	Opérations de gestion de positions			Opérations de couverture		Total 31-Dec-08	Total juste valeur	Total 31-Dec-07	Total juste valeur
	ouvertes	spécialisées		micro	macro				
Opérations fermes									
<u>Opérations sur marchés organisés et assimilés</u>									
- Contrats à terme de taux d'intérêt	-	12,346	-	-	-	12,346	-	18,909	-
- Contrats à terme de change	-	6,964	-	-	-	6,964	-	173	-
- Autres contrats à terme	-	5,386	-	-	-	5,386	1,217	5,858	22
<u>Opérations effectuées de gré à gré</u>									
- Swaps de taux d'intérêt	-	21,055	-	-	-	21,055	-	42,927	936
- Swaps financiers de devises	-	27	-	-	-	27	-	13	-
- FRA	-	229	-	-	-	229	-	216	-
- Autres contrats	-	10,812	-	-	-	10,812	3	87,397	1
Opérations conditionnelles									
- Options de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Options de change	-	23,682	-	-	-	23,682	152	51,622	1
- Options sur actions et indices	-	436,789	-	-	-	436,789	407	1,153,486	1,004
- Autres opérations conditionnelles :	-	21,477	-	-	-	21,477	686	30,437	1,130
Total général	-	538,767	-	-	-	538,767	29	1,390,606	- 1,218

ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

(En millions d'euro)

	Durée restant à courir			Total 31-Dec-08
	0 à 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Opérations fermes				
<u>Opérations effectuées sur marchés organisés et assimilés</u>				
- Contrats à terme de taux d'intérêt	7,176	5,170	-	12,346
- Contrats à terme de change	6,964	-	-	6,964
- Autres contrats à terme	5,386	-	-	5,386
<u>Opérations effectuée de gré à gré</u>				
- Swaps de taux d'intérêt	5,327	15,253	475	21,055
- Swaps financiers de devises	14	13	-	27
- FRA	229	-	-	229
- Autres contrats	5,968	4,042	802	10,812
Opérations conditionnelles				
- Options de taux d'intérêt	-	-	-	-
- Options de change	23,682	-	-	23,682
- Options sur actions et indices	311,105	121,420	4,264	436,789
- Autres opérations conditionnelles :	21,477	-	-	21,477
Total	387,328	145,898	5,541	538,767

Note 24

Résultat exceptionnel

(en Milliers d'Euros)	décembre-08	décembre-07
Résultat exceptionnel		
Perte exceptionnelle sur opérations non autorisées	- 110,410	-
Total Général	- 110,410	-

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Liabilités = +
Assets = -

FLUX DE TRESORERIE NET DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		décembre-08	décembre-07
Bénéfice net après impôt (I)	A	37,857	168,991
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	B	14	11
Dotations nettes aux provisions (dont provisions techniques d'assurances)	C	7,290,914	3,922,310
Quote-part de bénéfice (perte) du groupe dans les sociétés mises en équivalence	D	0	0
Impôts différés	E		
Résultat net de cessions sur actifs disponibles à la vente détenus à long terme et filiales consolidées	F	0	11,186
Variation des produits constatés d'avance	G	1,833	6,269
Variation des charges constatées d'avance	H	27	-4
Variation des produits courus non encaissés	I	16,931	-25,375
Variation des charges courues non décaissées	J	-32,737	41,944
Autres mouvements	K	0	0
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net après impôt et des autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur (II)	B+C+D+E+F+G+H+I+J+K	7,276,982	3,956,341
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur (1) (III)	L		
Opérations interbancaires	M	-5,075,757	5,443,413
Opérations avec la clientèle	N	535,690	17,538
Opérations sur autres actifs / passifs financiers (1)	O	2,652,128	-9,411,793
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers	P	-1,388,512	1,850,028
Augmentation / diminution nette des actifs / passifs opérationnels (IV)	M+N+O+P	-3,276,450	-2,100,814
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (A) = (I) + (II) + (III) + (IV)		4,038,389	2,024,517
FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	Q	0	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	R	0	-30
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)	Q+R		
FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires	S	-45,999	-185,002
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	T	0	0
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT (C)	S+T	-45,999	-185,002
FLUX NET DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A) + (B) + (C)		3,992,390	1,839,515
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice			
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	U	0	0
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	V	233,653	173,221
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice			
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	W	0	0
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	X	10,984	233,653
VARIATION DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	W+X-U-V	-222,669	60,432

(1) Reclassement des résultats latents et réalisés sur instruments financiers à la juste valeur, aux opérations sur autres actifs / passifs financiers pour appréhender le flux net de trésorerie encaissé / décaissé sur la période au titre de ces instruments.

SG OPTION EUROPE

Société Anonyme au capital de 6.512.000 euros
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
341 369 833 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MAI 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2008, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, ratifier la nomination d'Administrateurs et procéder au renouvellement des mandats d'Administrateurs arrivant à échéance.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social.

CONTEXTE DE MARCHÉ

L'ensemble de l'année a été marqué par un contexte de marché très difficile en particulier au cours du dernier trimestre 2008 qui a connu des conditions de marché extrêmement défavorables avec des mouvements de marché extrêmes, historiques et répétés. Le marché a fortement baissé tout au long de l'année (-44% sur Eurostoxx 50), le niveau de dividendes anticipés a également chuté tandis que les niveaux de volatilité se sont envolés, en particulier au quatrième trimestre (+72% pour la Volatilité implicite Eurostoxx 1 an), la corrélation a augmenté et les tensions sur la liquidité se sont accrues.

Dans ce contexte, la performance de SGOE montre une très bonne résilience des activités de *trading* pour compte propre et de support à la vente.

Le PNB social French de SGOE s'élève à 205 Meur, en retrait de seulement 3% par rapport à 2007.

Les comptes sociaux 2008 de SG OPTION EUROPE sont impactés par la fraude découverte mi-janvier à hauteur de 110.4 Meur, enregistrés en résultat exceptionnel.

ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1 -Les activités de *trading* pour compte propre :

Le *trading* de volatilité pour compte propre enregistre une très bonne performance compte tenu des conditions de marché, avec un résultat économique 2008 supérieur au résultat 2007. L'activité a en particulier enregistré des gains exceptionnels sur le *trading* sur actions françaises au premier semestre et sur le *trading* de volatilité sur indice français grâce à des poses qui ont profité du contexte de forte volatilité de fin d'année.

En revanche, certaines activités ont sous performé, en particulier le *trading* sur actions UK qui a été fortement pénalisé par la faillite de Lehman Brothers en septembre.

Les activités d'arbitrage ont réalisé une année en fort repli par rapport à 2007. Les activités d'index arbitrages ont particulièrement souffert de la forte baisse des dividendes sur les actions UK. Les activités de *trading* haute et moyenne fréquence enregistrent quant à elles une bonne performance, le contexte de marchés très volatiles ayant été favorable aux automates d'arbitrage.

2- Les activités de trading en support à la vente :

L'activité volatiliste dédiée aux produits de flux enregistre des performances en baisse, l'activité warrant ayant souffert de la baisse des volumes clients.

L'activité *Corporate*, après avoir correctement résisté au premier semestre affiche une perte sur l'année, tandis que les activités de produits semi structurés, ayant tiré profit des niveaux de volatilité élevés, réalisent une très bonne année

Le PNB du pôle structuré est en légère progression par rapport au résultat 2007. L'activité de promotion de fonds, en particulier, réalise une bonne performance en 2008, en ligne avec les résultats 2007.

Les activités de Program Trading se sont développées en 2008, les résultats en forte progression réalisés en 2008 traduisent le gain d'expérience notamment sur les activités de « competitive bidding ».

L'activité Equity Finance est en retrait par rapport aux résultats de 2007, malgré une performance correcte du trading sur produits listés DeltaOne France et UK.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Une partie de la perte consécutive à la fraude est liée au débouclage des positions prises en 2008 en nom SGOE sur le Footsie. Ainsi cette perte impacte les comptes sociaux 2008 de la société.

Le litige fiscal "SOFOM" étant clos, la société a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation dans le cadre d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de notre société. L'impact PNB du boni de confusion relatif à la Transmission Universelle de Patrimoine s'élève à 1 496 KEur.

PERSPECTIVES 2009

Les conditions de marché s'annoncent difficiles encore pour 2009 (récession mondiale, tensions sur la liquidité, baisse des dividendes, ...), qui sera probablement une année en retrait pour SG OPTION EUROPE.

EVOLUTION DES EFFECTIFS (SALARIES DETACHES)

Le nombre de détachés a augmenté (37 à fin décembre 2008 contre 27 à fin 2007).

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes possédant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales au 31 décembre 2008 :

- la société GENEFINANCE possède 99,99 % du capital social.

RESULTATS - AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 37.857.174,56 euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice :	37.857.174,56 euros
Report à nouveau antérieur :	123.000.258,18 euros
Bénéfice à affecter :	160.857.432,74 euros

Réserve légale (déjà dotée) :	0,00 euro
Dividendes soit 395,22 euros par action :	160.854.540 euros
Report à nouveau :	2.892,74 euros

Le dividende attribué aux Actionnaires personnes physiques serait éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts. En revanche, le dividende attribué à l'Actionnaire personne morale ne serait pas éligible à cet abattement.

La mise en paiement du dividende s'effectuerait le 30 juin 2009.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEURS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES NETS (1)
2005	€ 258,01
2006	€ 454,55
2007	€ 113,02

(1) Le dividende attribué aux Actionnaires personnes physiques était éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts. En revanche, le dividende attribué à l'Actionnaire personne morale n'était pas éligible à cet abattement.

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau ci-après mentionne les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices (en euros) :

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2004	EXERCICE 2005	EXERCICE 2006	EXERCICE 2007	EXERCICE 2008
Capital en fin d'exercice					
- capital Social	6 512 000.00	6 512 000.00	6 512 000.00	6 512 000.00	6 512 000.00
- Nombre d'actions émises	407 000.00	407 000.00	407 000.00	407 000.00	407 000.00
Opérations & résultats de l'exercice					
- Chiffre d'affaire hors taxe	635 637 038.69	1 231 831 341.77	3 259 968 718.07	1 610 287 097.36	2 258 537 192.33
- Résultat avant impôt	85 474 756.94	115 388 645.60	206 733 177.56	182 123 052.44	68 311 174.56
- Impôts sur les bénéfices	423 815.29	-10 374 570.00	-21 729 878.86	-13 132 548.14	-30 453 907.35
- Résultat après impôt	85 050 941.65	105 014 075.60	185 003 298.70	168 990 504.30	37 857 174.56
- Résultat distribué	85 050 790.00	105 010 070.00	185 001 850.00	45 999 140	160 854 540
Résultat par action					
- Résultat après impôt	208.97	258.02	454.55	415.21	93.02
- Dividende net attribué à chaque action	208.97	258.01	454.55	113.02	395.22
Personnel					
- Effectif moyen des salariés	4.00	2.00	2.00	0	0
- Montant de la masse salariale	153 323.36	176 482.28	195 156.36	0	0
- Montant des Charges Sociales	76 903.40	93 525.66	106 061.96	0	0

DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'existe aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, en vertu de l'article 39-4 dudit Code.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L 225-38 du Code de commerce.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions réglementaires du CRC 2002-04 relatives aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement.

RATIFICATION DE LA NOMINATION DE DEUX ADMINISTRATEURS

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier la nomination aux fonctions d'Administrateur, faite à titre provisoire lors de la séance du Conseil d'Administration du 28 novembre 2008, de Mademoiselle Constance DEMOURES et de Monsieur Didier LALLEMAND, en remplacement respectivement de Monsieur Jean-Michel TERNY et Madame Isabelle SIPMA, pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2008.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les mandats d'Administrateur de Mademoiselle Constance DEMOURES et de Messieurs Maxime KAHN, Raymond BUNGE et Didier LALLEMAND arrivant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, nous vous demandons de bien vouloir les renouveler pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2014.

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 9 avril 2008, a opté pour la non dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général et ce, pour une durée indéterminée.

RAPPORT DU PRESIDENT

La société SG OPTION EUROPE faisant appel public à l'épargne au regard de l'article L 411-1 du Code monétaire et financier, nous vous communiquons en annexe le rapport annuel du Président

sur les conditions de préparation du conseil ainsi que des procédures de Contrôle Interne pour l'exercice 2008.

QUITUS

Vous voudrez bien donner quitus à vos Administrateurs pour tous les actes de gestion au cours de l'exercice écoulé.

Vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'Administration.

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la Société est jointe en annexe.

Nous espérons que les résolutions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SG OPTION EUROPE

Société Anonyme au capital de 6.512.000 euros
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
341 369 833 RCS NANTERRE

DECLARATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion et le rapport annuel du Président présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Paris, le 29 juin 2009.

Maxime KAHN
Président Directeur Général



DELOITTE ET ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

SG Option Europe

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SG Option Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Evénements significatifs » des principes comptables et méthodes d'évaluation de l'annexe ainsi que sur la note 24 sur la perte nette de K€ 110.410 avant impôt au titre du déboucement des opérations directionnelles prises dans le cadre des activités non autorisées et dissimulées découvertes en janvier 2008.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte dégradation de l'environnement économique et financier. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Dans le contexte plus spécifique de la crise financière et comme indiqué dans les principes comptables et méthodes d'évaluation de l'annexe, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés, à apprécier les données et les hypothèses utilisées, ainsi que la prise en compte des risques et des résultats associés à ces instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

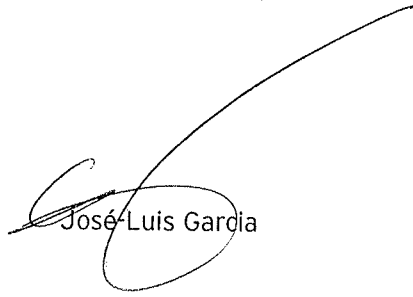
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, votre société n'a pas mentionné dans son rapport de gestion les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. En conséquence, nous ne pouvons nous prononcer sur la sincérité de ces informations.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 12 mai 2009

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE ET ASSOCIES



José-Luis Garcia

ERNST & YOUNG Audit



Isabelle Santenac

S.G.O.E. (SG OPTION EUROPE)

GROUPE SOCIETE GENERALE

Rapport annuel du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de Contrôle Interne pour l'exercice 2008

**(Établi conformément à la Loi de Sécurité Financière du 1er août 2003 – article
117, repris dans les articles L225-37 & L225-68 du Code du Commerce)**

Avril 2009

INTRODUCTION

Les articles L225-37 et L225-68 du Code du Commerce, résultant de l'article 117 de la loi de sécurité financière du 1er août 2003 imposent au Président du Conseil d'Administration de toute société anonyme ayant son siège social en France, si la société fait appel public à l'épargne, de rendre compte, dans un rapport joint au rapport de gestion, "des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société".

Sans préjudice des dispositions de l'article L225-56, le rapport indique en outre les éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général.

A – PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ACTIVITE DE LA FILIALE

A.1. Conditions d'activité de SG Option Europe

Au sein du groupe SOCIETE GENERALE, SG Option Europe (SGOE), entité juridique distincte, filiale à 99.99 % de la banque, est pleinement intégrée au département *Global Equities and Derivatives Solutions* (GEDS).

SGOE est devenue Prestataire de Services d'Investissement (PSI) le 1er janvier 2001, après avoir été agréée en tant qu'établissement de crédit en 1997 (statut se substituant à celui de société de bourse obtenu en 1995). SGOE regroupe essentiellement des activités de *trading* pour compte propre sur les marchés réglementés, anglais et français, d'actions et dérivés sur actions et indices. La filiale est agréée pour intervenir sur l'ensemble des services d'investissement en tant que prestataire ; elle intervient en fait essentiellement en négociation pour compte propre :

- En France, la société intervient directement, depuis 1995, sur *Liffe* Paris en qualité de négociateur pur teneur de marché, compensé par PAREL. SGOE demeure donc le point d'accès au marché des futures et des options listées cotées en France pour le groupe SOCIETE GENERALE.
- En Grande-Bretagne, SGOE dispose du passeport européen pour exercer, en libre prestation de services, les services d'investissement ; l'entité est *remote member* du London Stock Exchange depuis début 1998 et du *Liffe* UK depuis le mois de mars 2000. Sur le *Liffe*, SGOE a vocation à exercer une activité de négociation pour compte propre ou pour le compte d'autres membres. SGOE dont les activités remplissent les conditions requises par le Finance Act de 1997 n'est pas assujettie au paiement du *stamp duty* grâce à sa reconnaissance en tant qu'*intermediary* sur le London Stock Exchange et *options intermediary* sur le *Liffe* UK. Courant 2006, SGOE a élargi son accès au *Liffe* UK en devenant membre également du segment dédié aux matières premières.
- SGOE dispose également de passeports internationaux en Inde (depuis 2006) et à Taiwan (depuis 2007). Ces passeports lui servent à opérer pour compte propre sur ces marchés. Un projet de passeport international en vue d'opérer en Corée est en cours d'étude.
- En 2008, SGOE a débuté des activités de *trading* sur les plates formes de négociation CHI-X et TURQUOISE. SGOE détient respectivement 1.2 % et 3 % du capital de ces *Multilateral Trading Facilities*.

A.2. Risques inhérents à l'activité de SG Option Europe

SG Option Europe est principalement confrontée à quatre types de risques :

- le risque de marché : risque de perte due au changement dans les prix et taux de marché, les corrélations entre eux et leurs niveaux de volatilité ;
- le risque opérationnel : le risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, personnes, systèmes internes ou d'événements extérieurs ;
- le risque de crédit : le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de l'article 3 du règlement n° 93-05 ;
- le risque structurel : risque de perte lié à l'impossibilité de refinancer le bilan de la filiale à des taux raisonnables pour les échéances appropriées.

A.3. Les principes généraux de fonctionnement

Les fonctions Front Office, Back Office, déontologie et comptabilité sont séparées, à l'issue des migrations de ces activités, depuis mai 2002, au sein des équipes Société Générale respectives :

- Les opérateurs *Front Office* détachés à SGOE sont responsables de la supervision des portefeuilles de *trading* de SGOE. L'accroissement du nombre de détachés correspond à la volonté de renforcer cette supervision. Ces opérateurs sont rattachés au responsable du *trading* GEDS.
- Les activités de *Back Office* SG OPTION EUROPE sont assurées par les *Back Offices* SOCIETE GENERALE Paris. Ils sont rattachés au responsable de la Direction des Opérations GEDS (OPER/GED), qui est Directeur Général Délégué de SG OPTION EUROPE.
- La comptabilité de SG OPTION EUROPE est prise en charge par la Direction Comptable et Financière de SOCIETE GENERALE (ACFI/ACR).
- Les activités de pré comptabilité, sont réalisées par le *Middle Office* de SOCIETE GENERALE Paris, qui dépend du responsable de la Direction des Opérations GEDS, Directeur Général Délégué de SGOE.
- La Trésorerie est assurée par le *Back Office* de SOCIETE GENERALE, en charge de la gestion des positions de trésorerie, des commissions et des factures courtiers et dépositaires, pour le pôle *Corporate & Investment Banking* de SOCIETE GENERALE.
- La déontologie, dépend de la Direction de la Déontologie du groupe SOCIETE GENERALE (SEGL/DEO).
- Le Secrétariat Général de l'activité GEDS assure également celui de SGOE.

B – LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

I – LES CONDITIONS D'EXERCICE DU CONTROLE INTERNE

a. Au plan réglementaire

L'exercice du contrôle interne dans SG Option Europe s'inscrit dans le cadre du règlement n°97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Ce règlement définit le contrôle interne comme un dispositif visant à s'assurer :

- ✓ que les procédures d'exercice des différents métiers sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux normes et usages déontologiques, aux orientations de l'organe exécutif ;
- ✓ que les procédures de décision et de prise de risques sont strictement respectées ;
- ✓ de la qualité de l'information comptable et financière, qu'elle soit destinée à l'organe exécutif et à l'organe délibérant, transmise aux autorités de tutelle et de contrôle ou figurant dans les documents destinés à être publiés.

Il spécifie par ailleurs les obligations relatives à la mesure des différents risques de l'activité de la filiale et les procédures qui permettent à l'organe délibérant d'évaluer la qualité du contrôle interne.

SG Option Europe est également soumise au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle doit répondre aux Directives de la Commission Bancaire et de la Financial Services Authority (Organe de tutelle des marchés britanniques).

b. Au plan interne

Les conditions d'exercice du contrôle interne, au sein du groupe Société générale sont encadrées par la Directive 90 (ou Charte d'audit groupe) selon les modalités reprises dans le rapport du président du Conseil d'Administration du groupe Société Générale.

II – LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE DE LA FILIALE

a. Les modalités de contrôle de 1er niveau

Le département OPER/GED/OSM s'assure du suivi des contrôles permanents réalisés par les *Back Offices* et *Middle Office*.

La Direction Financière est garante de la production des résultats de SGOE.

Les principaux dispositifs mis en place pour garantir la sécurité des opérations sont :

- Les rapprochements quotidiens des deals et des positions *Front Office* / *Back Office* / dépositaires par les *Back Offices* SOCIETE GENERALE Paris.
- Le suivi quotidien, l'apurement des comptes de suspens (comptes dépositaires espèces et comptes titres), le suivi des comptes de règlement et des comptes de banque, par les *Back Offices* et / ou par la pré-comptabilité ou encore par la direction comptable et Financière de SOCIETE GENERALE Paris.
- Le contrôle des résultats économiques par le département Product Control Group de la Direction Financière (PCG). PCG a la responsabilité de produire et valider, de manière indépendante, un résultat économique de qualité comptable et un bilan, le tout à une fréquence quotidienne. PCG assure la fiabilité et l'auditabilité du calcul de résultat de référence, et réalise l'analyse et l'explication du résultat, en s'appuyant sur le processus « *d'Income Attribution* » en collaboration avec la Direction des Risques.
- L'élaboration par le service de contrôle interne permanent du *Back Office* de SOCIETE GENERALE Paris (OPER/GED/OSM) des états mensuels sur le suivi des suspens *cash*, matière et provisions. Ces états sont ensuite communiqués à la Direction Comptable et Financière de SOCIETE GENERALE Paris pour l'établissement des *reportings* consolidés au niveau du Groupe. Ces *reportings* comportent notamment des analyses portant sur :
 - * les suspens espèces et matière ;
 - * les provisions des suspens risqués sur ces deux catégories ;
 - * les causes récurrentes de suspens ;
 - * les indicateurs de performance.
- Le rapprochement des comptes banques / relevés espèces (flux et soldes) sur une base quotidienne par le *Back Office* Facturation de Société Générale Paris ;
- La réconciliation mensuelle (passerelle résultats) par la Direction Comptable et Financière de Société Générale Paris des résultats *Front Office* et comptables.
- Le suivi des risques de marché au niveau de la cellule RISQ de la salle des marchés GEDS. Cette procédure correspond aux standards appliqués par la banque en matière de risques de marché ;

Principaux états de suivi du risque dédiés à SGOE :

- État mensuel des Key Performance Indicators (KPI) qui inclut des indicateurs de suivi du risque opérationnel est diffusé à la Direction générale de la filiale, au Secrétariat Général, au RCSI, à l'Audit, au *Middle Office*.
- État trimestriel de suivi du PNB économique diffusé aux administrateurs de la filiale ainsi qu'à la Direction Comptable et Financière. Cet état inclut la consommation des limites de risques de marché.
- Revue analytique du PNB afin d'expliquer les variations du résultat par les paramètres de marché et l'évolution de l'activité.

En dernier lieu, les contrôles quotidiens *front to back* des opérations ont été renforcés dans le cadre du projet « *Fighting-Back* » mis en place suite à la fraude de janvier 2008.

b. Les modalités de contrôle de 2d niveau

i/ Suivi des risques de crédit

1. Risque de contrepartie

La principale contrepartie de SG Option Europe est constituée par le groupe Société Générale.

Concernant les limites de crédit, Société Générale suit une limite sur ses filiales : celle-ci est demandée par les lignes métiers qui veulent travailler avec la filiale et octroyée par le superviseur de cette dernière sous le contrôle de RISQ/GEM. Dans le cas de SG Option Europe, cette limite n'est pas suivie parce que SG Option Europe est traité comme un desk de la maison mère qui n'encadre pas les expositions des opérations internes inter desk.

Société Générale ne suit pas de limite de ses filiales sur la maison mère. Lorsque le risque de contrepartie d'une filiale est calculé de façon centralisée, Société Générale ne met pas en place de sous limites spécifiques pour celle-ci. Le suivi se fait au niveau global, la filiale utilisant le disponible global, l'exposition sur la contrepartie étant l'addition de celle de la maison mère et celle de ses filiales (dans ce cas le netting ne s'applique pas, Société Générale ne négociant pas de contrat multi entité).

Plus généralement SG Option Europe est traité comme un desk de la maison mère pour lequel le suivi du risque de contrepartie se fait en excluant les internes et celui sur les contreparties externes est fait globalement, à l'échelle du groupe Société Générale. Dans le cas de certaines contreparties, notamment celles traitant des prêts / emprunts britanniques, des lettres de garantie ont été mises en place courant 2004, à la demande de ces tiers voulant une garantie à première demande entre la maison mère et la filiale.

2. Risque émetteur

2.1. Organisation générale et dispositif d'encadrement

Le risque émetteur fait l'objet d'un dispositif spécifique d'encadrement du risque défini dans la Directive 25 émise par le Groupe Société Générale. Dans ce cadre, le Directeur de SG CIB (Société Générale Corporate and Investment Banking) bénéficie d'une délégation de compétence pour le primaire et le trading secondaire.

Dans le cadre des interventions sur le marché primaire, le Directeur de SG CIB dispose, sous réserve d'une information préalable de la ligne métier concernée, d'une délégation de compétence. Le niveau de cette délégation varie selon la notation interne ou, le cas échéant, externe de l'émetteur. Dans le cadre des interventions de trading sur le marché secondaire, des limites sont attribuées sur la base des enveloppes forfaitaires en fonction de la notation de l'émetteur, et au-delà, d'autorisations explicites.

Le risque émetteur essentiellement encouru par SG Option Europe provient de ses interventions sur obligations, pour lesquelles les émetteurs correspondent à des corporates français ou britanniques. Il a été intégré au périmètre de suivi du risque émetteur de DEAI depuis 1998. L'engagement pris en compte porte uniquement sur la valeur nue de l'obligation convertible par l'actualisation des flux futurs - coupons et valeur de remboursement, les droits du porteur ne portant que sur la valeur obligataire en cas de faillite de l'émetteur. Parallèlement, le risque de contrepartie sur l'option de conversion (option d'achat, où le vendeur de l'option est la société émettrice) est pondéré à zéro.

2.2. Procédures de contrôle pour assurer en permanence le respect des limites

RISQ/CMC assure un suivi mensuel du risque émetteur en vue de s'assurer du respect des limites en vigueur, au travers de l'estimation Mark-to-Market des obligations convertibles présentes dans les portefeuilles de SG Option Europe. Ce contrôle mensuel est effectué pour s'assurer qu'il n'y a pas de dépassements de limites.

Tout dépassement donne lieu à une notification et à une régularisation ainsi qu'à l'information de la Direction de SG CIB, de la Direction des risques (RISQ) et de la Division d'Exploitation en charge du risque de crédit aux grandes entreprises.

Depuis juin 2002, la méthode de suivi du risque émetteur a évolué, avec l'ajout d'un suivi basé sur l'exposition en terme de nominal par émetteur (limite de consommation du nominal par émetteur). Cette évolution s'est faite en raison de la très faible probabilité de se trouver simultanément en défaut sur le garant et l'émetteur de l'obligation.

ii/ Risques opérationnels

Organisation générale et dispositif d'encadrement

Le RCSI est rattaché hiérarchiquement au Département de Déontologie du Groupe. Il est en charge du contrôle permanent de nature déontologique ce qui inclut notamment le suivi du respect des dispositions édictées par les autorités de marché, principalement l'AMF et le FSA ainsi que les entreprises de marchés (LIFFE et LSE).

Le contrôle permanent de nature déontologique s'appuie à l'heure actuelle sur :

- L'outil groupe SOCIETE GENERALE de suivi des transactions qui répond à la directive *market abuse* (*Monitoring of Unusual and Suspicious Transactions*). Concernant Pour l'heure, cet outil couvre les marchés Euronext actions et dérivés, ce qui inclut le LIFFE.
- Le traitement des enquêtes et demandes d'informations des régulateurs.

Le Secrétariat général de SGOE assure le suivi administratif et financier de la filiale (0.3 ETP) :

- Suivi des résultats (quotidiens, mensuels, trimestriels).
- Le suivi des préconisations émises par la Commission bancaire ou d'autres régulateurs, par l'audit interne, et l'Inspection générale de SOCIETE GENERALE.

La Direction Financière est garante de la production des résultats de SGOE.

Procédures de contrôle

Le département OPER/GED/OSM s'assure du suivi des contrôles permanents réalisés par les *Back Offices* et *Middle Office*.

Toutes les opérations traitées sur des marchés organisés, sont directement saisies dans le système Front-Office Eliot, avant de se déverser dans les différents applicatifs Back-Office. Les rapprochements de positions entre les systèmes Back-Office et Front-Office d'une part et entre les systèmes Back-Office et dépositaires d'autre part, sont effectués de façon automatique et quotidienne par les Back-Office de SG Paris. En cas d'écart, les Back-Office doivent informer immédiatement les Front-Office concernés.

La passerelle entre les résultats comptables et les résultats Front-Office (résultats économiques) est établie mensuellement par les équipes ACFI/PCG (département Product Control Group qui regroupe entre autre les équipes anciennement Middle-Office Résultats Société Générale Paris.)

En ce qui concerne le risque opérationnel au niveau du Front-Office des fonctionnalités ont été développées dans les outils de passages d'ordre permettant une sécurité vis-à-vis du marché lors des saisies des ordres sur les Bourses. Le renforcement de l'encadrement de ces risques s'est accentué via une mise à jour de la base de gestion des licences sur chaque marché (ALICE) et un contrôle accru de cette base ainsi que le renforcement des contrôles des connexions et de l'utilisation des licences effectués par les équipes de Déontologie du Groupe Société Générale.

Les contrôles quotidiens front to back des opérations ont été renforcés dans le cadre du projet « Fighting-Back » mis en place suite à la fraude de janvier 2008 (ces contrôles sont développés dans le Rapport relatif au Contrôle Interne pour l'exercice 2008 de SG Option Europe). Dans le cadre de ce projet, le contrôle de la sécurité informatique a également été renforcé via le volet Indépendance Middle Office / Front Office ainsi que par la mise en place de règles strictes d'accès aux applications et aux processus de certification des applications.

iii/ Risques de Marché

Le processus de suivi fait l'objet d'une formalisation accrue (élaboration de procédures de contrôle, description des limites par activité et validation formalisée par la Direction). En 2008, l'ensemble du dispositif a été renforcé dans le cadre du projet Fighting Back. Certains volets du projet devraient aboutir courant 2009.

Organisation générale

Le contrôle des risques de marché des positions prises par SG Option Europe (positions options, arbitrages, positions directionnelles, position de corrélation, montages, prêt emprunt de titres, émissions de warrants ou de produits structurés, etc ...) s'effectue à travers deux éléments :

- Des limites de risques de marché notifiées à SG Option Europe et par la Direction des risques de marchés (RISQ/RDM) de Société Générale ou par la Direction de SG CIB et entérinées par le Conseil d'Administration de SG Option Europe ;
- Des limites sont également définies au niveau des sous activité de GEDS qui peuvent être partagées par des portefeuilles SG et SGOE.

Moyens mis en œuvre

La cellule de contrôle en salle de marché pour l'ensemble de la ligne GEDS est en charge du suivi des risques de marché de SG Option Europe. L'ensemble des analyses est disponible via une base informatique à la disposition du Front-Office et du Secrétariat Général de SG Option Europe. Ces analyses font apparaître les niveaux de risque spécifique SGOE en regard des limites en VaR, Stress Test et nominal de l'activité Basket Trading.

Les dépassements éventuels doivent être justifiés et régularisés. Lors du Conseil d'Administration qui valide les comptes annuels, il y a communication aux membres des éventuels dépassements. Les nouvelles demandes de limites sont également présentées et approuvées formellement à cette occasion.

Les positions sont quotidiennement rapprochées des systèmes de Back-Office ; de même les paramètres de valorisation des instruments dont la validation des hypothèses de volatilité et de corrélation fait l'objet d'un suivi régulier par RISQ/RDM. Les rapprochements mensuels des résultats Front-Office et comptables, élaborés par les équipes ACFI/PCG sont adressés au responsable Front-Office et à la direction de la ligne GEDS.

c. Dispositif de contrôle périodique

Le contrôle périodique de SGOE est assuré par SGIB/AUD et l'Inspection générale de Société Générale.

Le responsable de l'Audit Interne de Société Générale Corporate and Investment Banking est responsable du contrôle périodique de SGOE. Il est placé sous la responsabilité fonctionnelle de l'Inspection générale de Société Générale, cette dernière pouvant également effectuer des missions d'audit interne périodiques sur des sujets concernant tout ou partie de la filiale SGOE (par exemple, l'Inspection générale a revu les activités d'Arbitrage en 2008 pour lesquelles une partie des opérations sont enregistrées dans la filiale SGOE).

Le département d'Audit Interne de SG CIB dispose à Paris d'un effectif budgétaire de 55 auditeurs qui sont susceptibles d'effectuer des missions d'audit sur diverses activités de l'implantation parisienne de la banque de financement et d'investissement. A ce titre, aucun auditeur interne n'est dédié spécifiquement à la filiale SGOE, mais plusieurs missions 2008 ont couvert des activités pour lesquelles une partie des transactions sont enregistrées par la filiale SGOE (par exemple les missions portant sur le trading des produits exotiques sur sous-jacent hybrides ou « hedge-funds », les missions portant sur les analyses de risques et sur les explications du résultats par le Middle Office Exotique, la mission portant sur la table de « volatilité quantitative » ou encore la mission portant sur la revue des « passerelles » qui servent à rapprocher les résultats économiques des résultats comptables chez GEDS).

Le Comité d'Audit se réunit deux fois par an, il est composé des membres et représentants suivants :

- la Direction générale,
- le Secrétariat général,
- le RCSI,
- l'audit,
- le service de contrôle permanent du *Back Office*,
- le service en charge de la comptabilité de la filiale,
- la direction des risques.

La tenue du Comité d'Audit donne lieu à un compte-rendu, entériné lors du Conseil d'Administration de la filiale. Le compte rendu du dernier Comité est joint en annexe.

III – LA PRODUCTION ET LE CONTROLE DE L'INFORMATION FINANCIERE ET COMPTABLE

L'organisation de la comptabilité de SGOE est totalement inscrite dans l'architecture comptable de la Banque de Financement de SOCIETE GENERALE (SG CIB).

La comptabilité de SGOE est tenue sur l'application *People Soft GL* (application comptable de SG CIB). Cette dernière est alimentée, en amont, pour les opérations relatives au PNB, par les applications *Back Office*, dont les informations sont interprétées par RDJ (interpréteur comptable). Les corrections manuelles sont saisies à partir de l'application Quartz.

Tous les événements comptables font donc l'objet d'une piste d'audit.

Les informations comptables sont sauvegardées selon les règles de sauvegarde de données SG CIB. SGOE a fait l'objet fin 2008 d'un test sur site de secours au cours duquel les collaborateurs comptables ont participé.

Le département ACFI/ACR de SOCIETE GENERALE tient la comptabilité de SGOE et garantit la qualité de l'information comptable de la filiale. Il est, en ce qui concerne spécifiquement SGOE, en charge :

- du contrôle et de la justification des comptes de la comptabilité générale,
- du rapprochement des opérations réciproques,
- de l'établissement des comptes consolidés communiqués à la direction financière du groupe SOCIETE GENERALE,
- de l'établissement des comptes annuels,
- de l'établissement des déclarations fiscales et réglementaires.

Les travaux du service comptable dédiés à SGOE sont encadrés par des procédures de surveillance permanente conformes aux standards du groupe. L'application MORSE de gestion des procédures de surveillance permanente de SG CIB, contient la description des contrôles et la trace de leur exécution.

Dans le cadre de la réalisation de ses travaux, le service dispose de procédures, dont notamment les procédures concernant les processus suivants :

- déclaration de TVA (CA3),
- taxe professionnelle sur immobilisation et valeur ajoutée,
- établissement de la liasse fiscale,
- préparation des différentes phases de consolidation (processus magnitude, déclaration des opérations réciproques, ...),
- préparation, signature et envoi des états BAFI.

Ces procédures sont formalisées sur support informatique.

Depuis 2007, la comptabilité des frais généraux est gérée par le service ACFI/ACR/EXP, service en charge des frais généraux pour SGCIB. Le processus de gestion des frais généraux est donc également intégré dans les procédures comptables SG CIB.

Les procédures sont à jour et sont disponibles sous format informatique, parmi lesquelles :

- codification et validation des factures Frais Généraux,
- provisions Factures Non Parvenues,
- refacturation des salaires.

En parallèle de ces *process*, le service comptable de SGOE enregistre les provisions Bonus et les dotations aux amortissements. Ces travaux font l'objet de procédures à jour.

C – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

I – LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

a. Structure juridique

La société SG OPTION EUROPE est une Société Anonyme à Conseil d'Administration.

En application de l'article L 225-51-1 du Code de commerce et de l'article 18 des statuts, le Conseil d'Administration, réuni le 9 avril 2008, a nommé Maxime KAHN aux fonctions de Directeur Général et Président du Conseil d'Administration suite à la démission de Monsieur Luc FRANCOIS. Ce même Conseil a nommé Bruno BENOIT aux fonctions de Directeur Général Délégué.

Les autres administrateurs sont Raymond BUNGE (également Directeur Général Délégué), Christophe MIANNE, Pierre MINA, Didier LALLEMAND et Constance DEMOURES.

Les membres du Conseil d'Administration de la société ne perçoivent aucun jeton de présence.

b. Règles de convocation du Conseil d'Administration

Le secrétariat juridique est assuré par SOGEFILIA, filiale du groupe SOCIETE GENERALE.

Dans le cadre de sa mission, SOGEFILIA se charge notamment des modalités de tenue des réunions du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts ainsi que de la rédaction des procès-verbaux relatifs à ces réunions.

c. Règlement intérieur – Comités

Nous vous précisons qu'il n'existe aucun règlement intérieur établi en complément des statuts de la société et qu'il existe un Comité d'Audit dont les réunions font l'objet d'un compte-rendu présenté au Conseil (voir point II c).

d. Règles déontologiques applicables aux Administrateurs

Les Administrateurs de la société SG OPTION EUROPE qui exercent ce mandat dans le prolongement de leur activité de salariés du groupe SOCIETE GENERALE, doivent se conformer aux règles internes du groupe SOCIETE GENERALE et notamment à l'instruction n° 4230 relative à la procédure de désignation des mandataires sociaux.

II – POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Conformément à la Loi et à l'article 18 des statuts, le Directeur Général, Monsieur Maxime KAHN et les Directeurs Généraux Délégués, Messieurs Raymond BUNGE et Bruno BENOIT disposent, tant au plan interne que vis-à-vis des tiers, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

III – MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES

Nous vous précisons également que l'article 20 des statuts de la société détermine les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales.

DELOITTE ET ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

SG Option Europe

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société SG Option Europe

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SG Option Europe et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

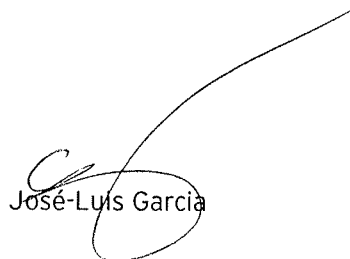
Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 12 mai 2009


Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE ET ASSOCIES



José-Luis Garcia

ERNST & YOUNG Audit



Isabelle Santenac